Cabariot infos

ÉDITION 2026

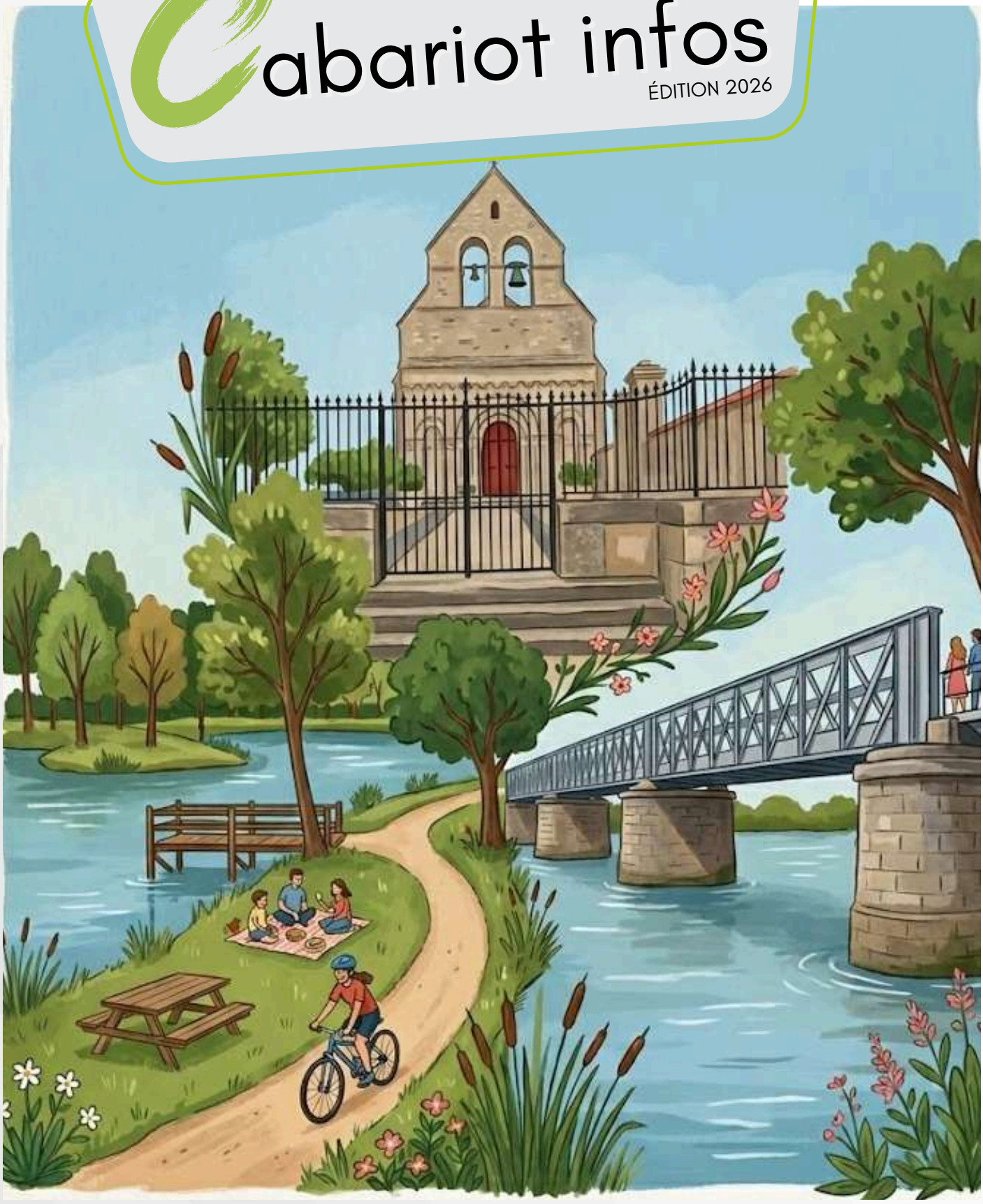

CABARIOT
Charente-Maritime

S'UNIR POUR GRANDIR

ÉDITORIAL

Chères Cabariotaises, chers Cabariotais,

Alors que la saison estivale débute chaudement, je souhaite m'adresser à chacune et chacun d'entre vous à travers ce nouveau numéro du Cabariot Infos.
Notre commune continue d'évoluer grâce à l'engagement de nombreux acteurs : élus, agents communaux, associations, bénévoles et habitants.
Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui participent au dynamisme et à la qualité de vie qui font la richesse de Cabariot.

Les mois à venir seront marqués par plusieurs rendez-vous festifs, culturels et associatifs qui permettront à chacun de se retrouver et de partager des moments de convivialité. Ces évènements sont précieux pour renforcer le lien social et faire vivre notre commune. L'ensemble des manifestations pour l'année 2026 ont été recensées dans le bulletin municipal rétrospectif 2025, mais vous pourrez les retrouver à nouveau dans cette édition du Cabariot Infos.
La nouvelle équipe municipale va poursuivre le travail prévu sur différents projets et bien sûr, de nouveaux. Tout cela permettra d'améliorer notre cadre de vie, et de répondre au mieux aux attentes des habitants. Nous restons mobilisés pour préparer l'avenir de Cabariot avec responsabilité et ambition.
Je tiens également à vous rappeler que, durant la période estivale, mon bureau reste ouvert.
Je demeure à votre écoute et disponible pour échanger sur les projets qui vous concernent, répondre à vos interrogations et accompagner les projets qui participent à la vie de notre commune.
Je vous souhaite, à toutes et à tous un excellent été, de belles vacances pour ceux qui en profitent, et de nombreux moments de partage en famille et entre amis.

Bien cordialement,
Le Maire,
Ulrich Boisson.

Version dématérialisée téléchargeable en ligne
www.cabariot.fr

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

LE MAIRE

Ulrich BOISSON
Maire

LES ADJOINTS

Jean-Philippe CHAMPAGNE
Adjoint au Maire

Laëtitia FOVIAUX
Adjointe au Maire

Benoît SALMON
Adjoint au Maire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Patrice BORGNIET
Conseiller Municipal

Catherine MONTEZIN
Conseillère Municipale

Magali ROUSSEAU
Conseillère Municipale

Régine HERARD
Conseillère Municipale

Céline DUMAS
Conseillère Municipale

Matthieu LACLAVERIE
Conseiller Municipal

Jérémy LACASE
Conseiller Municipal

Marie BONNEAUD
Conseillère Municipale

Claudine DESSENDIER
Conseillère Municipale

LAIGNEAU Dominique
Conseiller Municipal

Gaël CHARPENTIER
Conseiller Municipal

GESTION MUNICIPALE

RÉUNION DU 09 MARS 2026

■ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION ET D'EQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE MARITIME (SDEER)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente Maritime, tel qu'il a été voté par son Comité syndical le 24 novembre 2025.

Approuvé à l'Unanimité

■ CONVENTION DE GESTION DES ABORDS DES PISTES CYCLABLES COMMUNAUTAIRES SUR LA COMMUNE DE CABARIOT

La présente convention a pour objet de définir les modalités d'entretien des abords des pistes cyclables en gestion communautaire sur la commune de Cabariot en cohérence avec les missions déjà exercées par les services des communes ainsi que les modalités de compensation financière. Il s'agit précisément d'entretien des espaces engazonnés aux abords des pistes, ce qui relève des espaces verts.
Durée de la convention de 3 ans renouvelable tacitement trois fois maximum.

Approuvé à l'Unanimité

■ CONVENTION POUR LA GESTION DU PLAN D'EAU AVEC L'ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE (AAPPMA) « LA GAULE SAINT HIPPOLYTE CABARIOT »

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention pour la gestion du plan d'eau pour une durée de 6 ans, en faveur de l'AAPPMA « la Gaule Saint Hippolyte Cabariot ».

Approuvé à l'Unanimité

■ CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AAPPMA LA GAULE SAINT HIPPOLYTE CABARIOT

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de mise à disposition d'un local communal (situé à l'étang de Cabariot) à conclure entre la commune et l'association AAPPMA La Gaule Saint Hippolyte Cabariot.

Approuvé à l'Unanimité

■ CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX (RUE DES LOISIRS) À L'ASSOCIATION « UNION SPORTIVE AMICALE DES BOULISTES DE CABARIOT »

Le Conseil Municipal valide les termes de la convention de mise à disposition de locaux communaux (situés Rue des Loisirs à proximité du stade de foot) destinée à l'Association « Union Sportive Amicale des Boulistes de Cabariot » ;

Approuvé à l'Unanimité

GESTION MUNICIPALE

RÉUNION DU 09 MARS 2026

■ APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE CABARIOT

Le Compte Financier Unique a vocation à se substituer et pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le Compte Administratif qui était établi par la commune et le Compte de Gestion qui était établi par le comptable public.

Commune de Cabariot - Budget Principal - CFU 2025
Présentation Générale du Compte Financier Unique - Vue d'ensemble

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	477 570,22	1 028 079,76	1 505 649,98
	Recettes réalisées (1)	215 867,04	1 155 267,66	1 371 134,70
	Restes à réaliser	77 779,76	0,00	77 779,76
Dépenses	Autorisation budgétaire	771 615,00	1 240 258,00	2 011 873,00
	Dépenses réalisées (1)	275 064,08	945 090,54	1 220 154,62
	Restes à réaliser	202 325,82	0,00	202 325,82
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-59 197,04	210 177,12	150 980,08
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	294 044,78	212 178,24	506 223,02
Solde (investissement) ou résultat de clôture	Excédent /déficit	234 847,74	422 355,36	657 203,10
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-124 546,06	0,00	-124 546,06
Résultat cumulé	Excédent /déficit	110 301,68	422 355,36	532 657,04

Il est constaté que le résultat de clôture de la commune est de 657 203.10 € et que le résultat final, consolidé par les restes à réaliser en section d'investissement est de 532 657.04 €.

Approuvé à l'Unanimité

■ APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE

Il est constaté que le résultat de clôture du Budget Annexe Section de commune, comme le résultat final est de 8 417.92 €.

Approuvé à l'Unanimité

Commune de Cabariot - Budget Annexe Section de commune - CFU 2025
Présentation générale du Compte Financier Unique

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	0,00	11 264,18	11 264,18
	Recettes réalisées (1)	0,00	11 264,18	11 264,18
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0,00	19 028,87	19 028,87
	Dépenses réalisées (1)	0,00	10 610,95	10 610,95
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0,00	653,23	653,23
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0,00	7 764,69	7 764,69
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	0,00	8 417,92	8 417,92
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	0,00	8 417,92	8 417,92

RÉUNION DU 21 MARS 2026

■ ÉLECTION DU MAIRE

Suite aux élections municipales du 15 Mars 2026, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, qui comptabilise 14 suffrages exprimés (majorité absolue des suffrages), le Conseil Municipal proclame Monsieur Ulrich BOISSON Maire de la commune de CABARIOT et le déclare installé immédiatement dans ses fonctions.

■ FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Conseil Municipal fixe à 3 le nombre d'adjoints au Maire de la commune de Cabariot.

Approuvé à l'Unanimité

GESTION MUNICIPALE

ÉLECTION DES ADJOINTS

Après avoir procédé aux opérations de vote :
Liste conduite par M. CHAMPAGNE Jean-Philippe : 12 voix ;
Liste conduite par M. CHARPENTIER Gaël : 3 voix ;
Le Conseil Municipal proclame les Adjoints au Maire candidats figurant sur la liste conduite par M. CHAMPAGNE Jean-Philippe et dit qu'ils sont immédiatement installés dans leur fonction.

ADJOINTS	
Premier Adjoint	**M. CHAMPAGNE Jean-Philippe**
Deuxième Adjointe	**Mme FOVIAUX Laëtitia**
Troisième Adjoint	**M. SALMON Benoît**

RÉUNION DU 30 MARS 2026

INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal fixe l'indemnité de fonction du Maire au taux de 50.00 % de l'indice brut maximal de la fonction publique.

Approuvé à la Majorité - 1 abstention (M. BOISSON Ulrich)

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ADJOINTS

NOM PRENOM	TAUX EN % DE L'INDICE BRUT TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE
CHAMPAGNE Jean-Philippe (1er Adjoint)	11,00%
FOVIAUX Laëtitia (2ème Adjointe)	11,00%
SALMON Benoît (3ème Adjoint)	11,00%

Approuvé à l'Unanimité

GESTION MUNICIPALE

■ CRÉATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA MUNICIPALES ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le Conseil Municipal fixe la création des Commissions municipales et extra municipales au nombre de douze comme indiqué ci-dessous :

COMMISSIONS MUNICIPALES

- Finances/Ressources Humaines : 8 membres - V.P.R : M. CHAMPAGNE Jean-Philippe
- Bâtiments communaux/cimetières/Équipements communaux : 8 membres - V.P.R : M. SALMON Benoît
- Environnement : 4 membres - V.P.R : M. BORGNIET Patrice
- Voirie : 7 membres - V.P.R : M. BORGNIET Patrice
- Sécurité/Plan Communal de Sauvegarde : 7 membres - V.P.R : M. SALMON Benoît
- Urbanisme : 7 membres - V.P.R : Mme FOVIAUX Laëtitia

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

- Vie associative et sportive : 7 membres - V.P.R : Mme HERARD Régine
- Cantine/Vie scolaire/Centre de loisirs/Enfance-jeunesse : 10 membres - V.P.R : Mme FOVIAUX Laëtitia
- Animation/Vie culturelle : 11 membres - V.P.R : Mme DUMAS Céline
- Information/Communication : 8 membres - V.P.R : Mme MONTEZIN Catherine
- Ruralité/Section de commune : 7 membres - V.P.R : M. CHAMPAGNE Jean-Philippe
- Action sociale : 9 membres - V.P.R : Mme ROUSSEAU Magali

*V.P.R : Vice Président Rapporteur

■ DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU COLLÈGE ÉLECTORAL DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Le Conseil Municipal désigne M. BORGNIET Patrice en qualité de représentant au collège cantonal qui élira les délégués au comité syndical du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime.

Approuvé à l'Unanimité

■ DÉSIGNATION DE L'ÉLECTEUR CHARGÉ D'ÉLIRE LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DES COMMUNES DU CANTON DE TONNAY-CHARENTE AU COMITÉ DU SDEER

Le Conseil Municipal désigne M. CHAMPAGNE Jean-Philippe en qualité de représentant au collège cantonal qui élira les délégués au comité syndical du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime ;

Approuvé à l'Unanimité

GESTION MUNICIPALE

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS - EAU 17

Le Conseil Municipal désigne les conseillers municipaux suivants :
Délégué Titulaire : M. BOISSON Ulrich
Délégué suppléant : M. CHAMPAGNE Jean-Philippe

Approuvé à l'Unanimité

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION GÉOGRAPHIQUE DU SYMBO - EPAGE DE LA BOUTONNE

Le Conseil Municipal désigne les conseillers municipaux suivants :
M. LACLAVERIE Matthieu
M. CHAMPAGNE Jean-Philippe

Approuvé à l'Unanimité

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ECOLE

Le Conseil Municipal désigne Madame DUMAS Céline pour siéger au sein du Conseil d'école du Groupe Scolaire Maurice Billet.

Approuvé à l'Unanimité

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DE SOLURIS

Le Conseil Municipal désigne les conseillers municipaux suivants :
Délégué Titulaire : CHAMPAGNE Jean-Philippe
Déléguéés Suppléantes : Mmes MONTEZIN Catherine et HERARD Régine

Approuvé à l'Unanimité

RÉUNION DU 28 AVRIL 2026

INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal fixe l'indemnité de fonction du Maire au taux de 48.00 % de l'indice brut maximal de la fonction publique et abroge et remplace la délibération n°02-03-26 du 30 Mars 2026 relative à l'indemnité de fonction du Maire ;

Approuvé à la Majorité
2 Abstentions (M. BOISSON Ulrich, M. CHARPENTIER Gaël)

GESTION MUNICIPALE

VOTE DES TARIFS MUNICIPAUX - MODIFICATION

Le Conseil Municipal fixe les tarifs ci-dessous applicables à compter du 28 Avril 2026

SALLES MUNICIPALES

SALLE DES FÊTES		
Particuliers	1 journée	150,00€
	1 journée + 1 nuit	250,00€
	Forfait week-end (du vendredi 18:00 au dimanche 18:00)	400,00€
Associations hors communes Entreprises (utilisation non commerciale)	½ journée	150,00€
	1 journée	250,00€
	1 journée + 1 nuit	280,00€

* Une caution de 100.00 € sera demandée à la réservation et encaissée si désistement dans les 15 jours avant la date d'utilisation (sauf motifs impérieux : décès...)
Une caution de 1000 € sera demandée pour chaque utilisation (particuliers, associations ou entreprises).

REFUGE - HALTE RANDONNEURS		
Randonneurs	par jour	gratuit
Autres utilisateurs	1 journée	30,00€
	2 jours continus	40,00€

SALLE CANDÉ		
Associations hors commune	par jour (réunion uniquement)	60,00€
Autres utilisateurs	par jour (réunion uniquement)	60,00€

GESTION MUNICIPALE

CONCESSIONS CIMETIÈRES		
Concessions (Saint-Clément et Candé)	Cinquantenaire	500,00€
	Trentenaire	300,00€
Caveaux	-	1 700,00€
Cavurne	-	550,00€
Columbarium	5 ans	130,00€
	15 ans	400,00€
	30 ans	800,00€
	Ouverture-fermeture des cases	50,00€
	Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	Gratuit

Approuvé à l'Unanimité

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - FIXATION DES TARIFS

Le Conseil Municipal arrête le tableau tarifaire des redevances d'occupation du domaine public (tenant compte des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation) comme suit :

Commerçants ambulants de restauration (camions de vente, buvettes, snacks, etc...)	Forfait par jour	40,00€
	Si ⩾ à 2 occupations/mois	20,00€
Cirques/manèges/ spectacles ambulants	Forfait par emplacement/jour	40,00€
	Forfait électricité-eau/manifestation	50,00€
Vente exceptionnelle de passage sur le domaine public (ex :camion magasin d'outillage, vaisselle, linge, autres structures publicitaires, etc...)	Forfait par jour	40,00€

Approuvé à l'Unanimité

GESTION MUNICIPALE

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE.

BUDGET PRINCIPAL

Un excédent de fonctionnement de :	210 177,12€
Un excédent reporté de :	212 178,24€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	422 355,36€
Un déficit d'investissement de l'exercice de :	-59 197,04€
Un déficit des restes à réaliser de :	-124 546,06€
Un excédent reporté de :	294 044,78€
Soit un résultat d'investissement de :	110 301,68€
Soit un besoin de financement de :	0,00€

Le Conseil Municipal affecte le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	422 355,36€
AFFECTATION A LA COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT (1068) :	200 000,00€
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	222 355,36€

BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	8 417,92€
AFFECTATION A LA COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT (1068) :	0,00€
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	**8 417,92€**

Approuvé à l'Unanimité

GESTION MUNICIPALE

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2026.

Le Conseil Municipal approuve pour 2026, les taux suivants :

- Taxe sur le foncier bâti : 43.52 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 55.58 %
- Taxe d'habitation : 10.65 %

Approuvé à la Majorité - 1 Abstention (M. CHARPENTIER Gaël)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 1 279 222,00 €
- Recettes : 1 279 222,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses : 829 665,00 €
- Recettes : 829 665,00 €

Approuvé à l'Unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 20 212,95 €
- Recettes : 20 212,95 €

Pas de Section d'Investissement.

Approuvé à l'Unanimité

FIXATION DES TARIFS DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE.

Le Conseil Municipal décide d'actualiser le tarif du repas du restaurant scolaire dans les conditions décrites ci-dessous :

NATURE DES TARIFS	TARIFS ACTUELS	TARIFS A COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027
Tickets enfants (primaire et maternelle)	2,80€	2,90€
Tickets adultes	5,60€	5,80€

Approuvé à l'Unanimité

GESTION MUNICIPALE

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Le Conseil Municipal désigne SALMON Benoît comme correspondant incendie et secours.

Approuvé à l'Unanimité

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE PRÉFIGURATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU LITTORAL CHARENTAIS

Le Conseil Municipal désigne les conseillers municipaux suivants :

Représentant Titulaire : M. BOISSON Ulrich
Représentant suppléant : M. CHARPENTIER Gaël

Approuvé à l'Unanimité

RÉUNION DU 05 JUIN 2026 - 18:00

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Municipal vote et nomme les délégués titulaires et suppléants désignés pour procéder à l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026, comme mentionné dans le procès verbal joint à la présente délibération.

1 Seule liste présentée - 15 voix – (Unanimité)

ORDRE	DÉLÉGUÉS TITULAIRES
1	BOISSON Ulrich né le 22/04/1984 à ROCHEFORT
2	MONTEZIN Catherine née le 14/11/1960 à ROCHEFORT
3	BORGNIET Patrice né le 07/01/1956 à LUXEUIL-LES-BAINS

ORDRE	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1	BONNEAUD Marie née le 11/07/1993 à ROCHEFORT
2	SALMON Benoît né le 28/02/1971 à TOURS
3	DESSENDIER Claudine née le 07/03/1946 à CRAMCHABAN

GESTION MUNICIPALE

RÉUNION DU 05 JUIN 2026 - 18:30

PARTICIPATION DE LA COMMUNE À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

Le Conseil Municipal approuve la participation et la collaboration de la Commune à la Commission intercommunale d'Accessibilité et désigne Mme FOVIAUX Laëtitia comme représentante à la Commission intercommunale pour l'Accessibilité.

Approuvé à l'Unanimité

LOCAL PROFESSIONNEL COMMUNAL 11 RUE DU MUGUET - FIXATION DU TARIF LOCATIF RELATIF AU LOCAL N°2

Le Conseil Municipal valide l'exercice d'une activité « Conseils en naturopathie, réflexologie et optimisation d'espaces » dans le local (n°2) professionnel communal 11 Rue du Muguet et fixe le tarif comme indique sur la grille tarifaire ci-dessous :

Local	**Loyer mensuel TTC (révisable ILAT annuellement)**	**Provision mensuelle sur charges TTC (ajustée en fin d'année)**
Local n° 2 sis 11 rue du Muguet	80,00€	50,00€

Approuvé à l'Unanimité

L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS-VERBAUX SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE :
https://cabariot.fr/mairie/compte-rendu-reunions-de-conseil-municipal/

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'HEURE CIVIQUE CABARIOTAISE

RÉUNION D'INFORMATIONS
JEUDI 02 JUILLET 2026
à 19:00 SALLE CANDÉ

L'HEURE CIVIQUE : UNE HEURE PAR MOIS ? CHACUN D'ENTRE NOUS PEUT LE FAIRE !

L'Heure Civique permet à chacun de consacrer un peu de son temps à des actions utiles pour la collectivité : entraide, soutien aux associations, événements locaux ou initiatives solidaires.

Basée sur le volontariat, elle renforce le lien social et encourage l'engagement citoyen.

- **Aide au bricolage**
- **Apprendre internet**
- **Faire les courses**
- **Tenir compagnie**

Le rythme de vie de tous ne permet pas toujours de nous engager dans la durée. L'Heure Civique permettra aux citoyens de trouver facilement, près de chez eux et sans contrainte, des occasions de rendre service et ils pourront choisir les gestes de solidarité qui leur conviennent ! L'essentiel est de renforcer le lien, notre bien le plus précieux...

Inscrivez-vous sur : cabariot.lheurecivique.fr

RÉUNION D'INFORMATION – DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

La municipalité vous invite à une réunion d'information consacrée au dispositif Participation citoyenne :

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026 À 11:00 - SALLE CANDÉ

Déjà en place sur notre commune, ce dispositif sera présenté à nouveau afin de rappeler son fonctionnement, ses objectifs et le rôle des citoyens volontaires.

LES PERSONNES SOUHAITANT REJOINDRE LE DISPOSITIF POURRONT S'INSCRIRE EN MAIRIE
NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR CE TEMPS D'ÉCHANGE

INFORMATIONS MUNICIPALES

NETTOYONS LA NATURE, RAMASSONS LES DÉCHETS

LA MUNICIPALITÉ, EN CONCERTATION AVEC LES MEMBRES DE L'ACCA,
ORGANISE UNE OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »

Tous les administrés sont invités à participer à cette matinée de ramassage des déchets le :

■ SAMEDI 14 NOVEMBRE 09:00 - 12:00 ■
suivi d'un pot de l'amitié

À prévoir : gants, bottes et gilet jaune.

Ensemble, contribuons à préserver notre environnement
et à embellir notre commune !
Nous comptons sur votre participation !

FÊTES DES VOISINS

La fête des voisins, un vrai moment de convivialité partagé !

Cette année encore, les fêtes des voisins organisées par les habitants de différents hameaux ont rencontré un franc succès !

Ce moment d'échange est l'occasion de se retrouver autour d'un repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

Nous remercions l'ensemble des organisateurs et des participants qui ont contribué à la réussite de ces différentes rencontres !

PRÔNONS LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SOLIDARITÉ
AU SEIN DE NOTRE COMMUNE !

Les Renaudières

rue du Vignaud - Villarsais -rue des Deux Communes

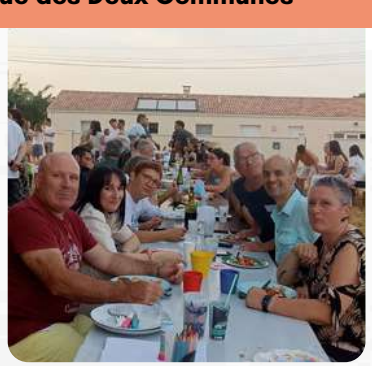

INFORMATIONS MUNICIPALES

LUTTE CONTRE LE BRUIT

RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ DE CHACUN !

Afin de préserver la qualité de vie et le bien-être de tous, la municipalité rappelle que les bruits de voisinage (musique forte, travaux de bricolage, tondeuses, aboiements répétés...) peuvent constituer des nuisances sonores lorsqu'ils portent atteintes à la tranquillité publique.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants doivent respecter les horaires prévus par l'arrêté municipal en vigueur.

Adoptons ensemble les bons réflexes :

- limiter le volume sonore, notamment en soirée ;
- prévenir ses voisins en cas de travaux ou d'événement ;
- respecter les horaires autorisés ;
- faire preuve de civisme et de bienveillance.

ENSEMBLE, PRÉSERVONS UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET RESPECTUEUX POUR TOUS.

Arrêté consultable en ligne : https://cabariot.fr/actualites/respectons-la-tranquillite-de-chacun/

FORTES CHALEURS - APPEL À LA PRUDENCE

INFORMATIONS MUNICIPALES

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES : ADOPTONS LES BONS GESTES !

Nous constatons régulièrement des dépôts d'objets et d'encombrants sur la voie publique, notamment aux abords des bornes à vêtements. Meubles, matelas, appareils électroménagers, cartons, sacs divers ou objets encombrants ne doivent pas être abandonnés sur l'espace public ni déposés à côté des bornes de collecte.

Ces comportements :

- Dégradent notre cadre de vie
- Génèrent des coûts supplémentaires pour la collectivité ;
- Peuvent entraîner des nuisances et des risques pour la sécurité ;
- Constituent une infraction passible de sanctions.

Huit déchètteries
sont à votre disposition sur le territoire de Rochefort Océan

Quelle solution ?

La déchetterie !

Les objets qui ne peuvent être déposés dans les bornes à vêtements doivent être apportés en déchetterie, où ils seront orientés vers les filières adaptées de recyclage ou de valorisation.

ENSEMBLE, PRÉSERVONS LA PROPRETÉ DE NOTRE COMMUNE
ET RESPECTONS LES ÉQUIPEMENTS MIS À DISPOSITION DE TOUS.

Merci à chacun pour votre civisme et votre engagement en faveur d'un environnement plus propre.

Vous n'avez pas encore votre carte d'accès à la déchetterie ?
Formulaire à retirer auprès du secrétariat de la Mairie

INFORMATIONS MUNICIPALES

DES CALCULATRICES OFFERTES AUX FUTURS COLLÉGIENS

Les élèves de CM2 s'apprêtent à franchir une étape importante : le passage au collège !

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité et l'Association des Parents d'Élèves ont eu le plaisir d'offrir à ces enfants les calculatrices « collège ».

Enseignants, parents, enfants étaient présents vendredi 19 Juin 2026.

NOUS SOUHAITONS PLEINE RÉUSSITE AUX FUTURS COLLÉGIENS !

SEMAINE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

■ RETOUR EN IMAGES SUR LA SEMAINE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME ■

Du 30 Mars au 04 Avril 2026, nous avons eu le plaisir d'organiser une exposition accompagnée de différents ateliers pour sensibiliser, échanger et mieux comprendre l'autisme.

Les enfants de l'école ainsi que du centre de loisirs ont également pu profiter de ces ateliers avec beaucoup d'intérêt et de beaux moments de découverte.

RENCONTRE - AUTISME CHARENTE-MARITIME

MARDI 26 MAI 2026 : Rencontre avec Madame la Présidente de l'association Autisme Charente-Maritime, Madame DRIOUCHI Marie-Line, accompagnée de sa secrétaire, Madame SAÏSSET Mireille.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter les actions menées en faveur des personnes autistes sur le territoire de la Charente-Maritime.

Un bilan de la semaine de sensibilisation, organisée en avril dernier, a également été réalisé. Les différents ateliers proposés à cette occasion ont été présentés et les retours ont pu être partagés

La rencontre s'est conclue par la remise d'un don, issu de la collecte organisée dans le cadre de cette semaine de sensibilisation.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PERMANENCE CARO RÉNOV'

- Adaptation du logement au vieillissement et au handicap
- Aide à la sortie d'insalubrité et la lutte contre le logement dégradé
- Aide à la mise en location de son logement
- Rénovation énergétique et énergies renouvelables
- Aide aux syndicats de copropriétaires en faveur de la rénovation énergétique

PERMANENCES MAIRIE CABARIOT
23 JUILLET 2026 - 26 NOVEMBRE 2026 - 13:30-18:00
■ SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT ■
Tél. 05 46 82 90 12 - carorenov@agglo-rochefortocean.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundis - mercredis et vendredis …….. de 14h30 à 17h00
et pendant les vacances scolaires les mercredis …….. de 14h30 à 17h00

De nombreux ouvrages (que nous complétons deux fois par an grâce au budget alloué par la mairie) pour enfants, ados et adultes sont à votre disposition gratuitement.

CETTE ANNÉE DANS LE CADRE DU « FESTIVAL ESCALES EN BIBLIOTHÈQUE 2026 »
LA BIBLIOTHÈQUE DE CABARIOT VOUS PROPOSE :

■ 14 OCTOBRE 2026 "ANIMATION JEUX"
15:00 - 17:00 : organisée par M. Bertrand MARCHAL destinée au jeune public
17h30 : il vous accueillera en famille

La Municipalité offrira le pot de l'amitié aux participants

■ 21 octobre 2026 « DÉCOUVERTE ET ANIMATION AUTOUR DE JEUX ANCIENS »
10:00-12:00 et de 14:00 à 17:00 destinée au jeune public

Les bénévoles assurent une permanence par semaine, le mercredi après midi, pendant toute la période estivale.

BONNES VACANCES ET BONNE LECTURE !

CET ÉTÉ À CABARIOT

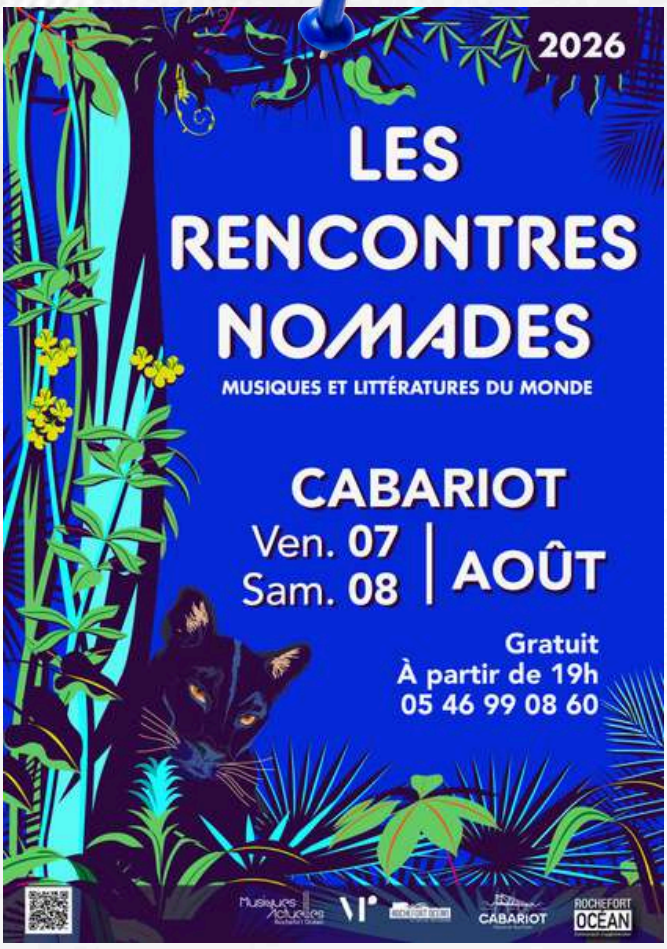

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUILLET

- **02** : réunion de lancement “Heure Civique”
- **04** : loto - Les P’tites Canailles
- **12** : vide-greniers – A.S.C
- **15** : repas entrecôte – Ainés Ruraux

AOÛT

- **07-08** : Les Rencontres Nomades
- **08** : feu d’artifice (sous réserve des conditions météorologiques)

SEPTEMBRE

- **05** : loto - U.S.A.B.C
- **06** : moules-frites - A.C.C.A
- **05-06** : concours d’agility - C.I.E.C
- **19** : kermesse - Les P’tites Canailles
- **12** : vente cartes de chasse - A.C.C.A
- **13** : vide-greniers - MAM
- **14** : concours de belote - A.S.C
- **19** : réunion participation citoyenne
- **20** : vide ta chambre : APE
- **20** : Journée du patrimoine - Pont de la Cèpe

OCTOBRE

- **03-04** : concours d’obéissance - C.I.E.C
- **07** : repas - Ainés Ruraux
- **12** : concours de belote - A.S.C
- **14** : animation jeux bibliothèque
- **17** : soirée cabaret : Comité des Fêtes
- **18** : jeux à la carte - APE
- **21** : animation bibliothèque
- **30** : soirée Halloween - Les P’tites Canailles

NOVEMBRE

- **09** : concours de belote - A.S.C
- **11** : cérémonie commémorative
- **14** : opération “nettoyons la nature”
- **15** : bourse à l’enfance - Les P’tites Canailles
- **22** : repas des Ainés - offert par la commune
- **23** : concours de belote téléthon - A.S.C
- **27-28** : théâtre - l’Attroupanou

DÉCEMBRE

- **05** : cérémonie commémorative
- **12** : repas - Ainés Ruraux
- **13** : goûter de Noël - APE
- **14** : concours de belote - A.S.C
- **16** : goûter de Noël/spectacle : A.S.C
- **19** : loto - A.S.C
- **31** : réveillon : Comité des Fêtes

RETROUVEZ TOUTES LES MANIFESTATIONS EN TEMPS RÉEL SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE
https://cabariot.fr/

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

SPORT & LOISIRS

ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTAISE
PIVETEAU Joshua 07 50 30 81 67

CABARIOT TENNIS CLUB
DAUZAT Nadia 06 81 67 60 69

YOGA
DESCLOUX Claude 06 82 79 42 99

VIBRE À CABARIOT
BONNEAUD Cécile 06 48 21 65 51

CABARIOT KART CROSS
POUBLANC Stéphane 06 22 90 31 16

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE
PELON Alban 07 80 48 29 77

ALPINE PASSION 17
JOUSSEMET Claude 06 83 54 21 51

AAPPMA SAINT-HIPPOLYTE/CABARIOT
ERARD Gérard 05 46 83 73 45

LES POTES EN CIEL
LUCAS Gérald 06 77 84 64 53

COMITÉ DES FÊTES
HERARD Régine 06 66 12 63 29

L'ATTROUPANOU THÉÂTRE
BOULANGER Xavier 05 46 82 61 03

LES AMIS DU VERGER
BOISSERIE Guy 06 34 63 32 24

AINÉS RURAUX
JINGUENAUD André 05 46 88 41 16

CENTRE D'INITIATION ET D'ÉDUCATION CANINE
GRANGÉ-COURTY Anne-Marie 07 84 28 82 98

UNION SPORTIVE AMICALE BOULISTES DE CABARIOT
ESTABLET Jean-Pierre 05 46 83 76 77

JEUNESSE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
BAHRI Yamina 06 66 62 59 57

MÉMOIRE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
BORGNIET Patrice 07 81 76 32 47

F.N.A.C.A
LAMOUR Pierrette 06 87 97 36 85

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi : 09:00-12:00/15:00-17:00
Mardi : 09:00-12:00
Vendredi : 15:00-17:00
Tél. 05 46 83 71 54 - **Mail** : mairie@cabariot17.fr
Site internet : https://www.cabariot.fr
Facebook : Mairie de Cabariot

LA POSTE

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 8:30-12:30
Samedi : 09:30-12:15
Tél. 05 46 83 72 07
Levée du courrier à 13:00 (du lundi au vendredi)
Levée du courrier à 09:00 (samedi)

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture - période scolaire
lundi, mercredi et vendredi 14:30-17:00
Horaires d'ouverture - hors période scolaire
Mercredi uniquement : 14:30-17:00
Tél. 05 46 83 71 54 - **Mail** : bib.cabariot@gmail.com

GROUPE SCOLAIRE

Tél. 05 46 83 72 76 - **Mail** : e-cabariot@ac-poitiers.fr

GARDERIE - CENTRE DE LOISIRS

Tél. 05 46 83 47 33 - **Mail** : direction@canailles17.fr

LIGNE DIRECTE FRANCE SERVICES

05 46 001 001 (du lundi au vendredi 16:00-20:00)

ITINÉRANCE FRANCE SERVICES

06 02 59 5057

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉCHETTERIE TONNAY-CHARENTE

Horaires d'ouverture - été
(du 1er avril au 30 septembre)
Du lundi au samedi de 9:30-12:00/14:30 à 19:00
Horaires d'ouverture - hiver
(du 1er octobre au 31 mars)
Du lundi au samedi de 9:30-12:00/14:30 à 17:30

Le formulaire de demande de carte de déchetterie est disponible à la Mairie

PASSEPORTS - CARTES D'IDENTITÉS

Pour toute demande relative à une demande de cartes d'identités ou de passeports, veuillez vous adresser à la

- Mairie de TONNAY-CHARENTE 05 46 82 14 30
- Mairie de ROCHEFORT au 05 46 82 65 21

CARTE GRISE

Toutes les démarches concernant les cartes grises doivent s'effectuer en ligne sur les sites suivants :
- https://franceconnect.gouv.fr
- https://immatriculation.ants.gouv.fr

OFFICE DU TOURISME ROCHEFORT

Tél. 05.46.99.08.60 - www.rochefort-ocean.com
www.facebook.com/Rochefort.Ocean.Tourisme/

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN

3, avenue Maurice Chupin - Parc des fourriers
BP 50224 - 17304 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05.46.82.17.80 - www.agglo-rochefortocean.fr

COVOITURAGE

Conducteurs et passagers, osez le covoiturage !
Publiez votre annonce sur :
"**covoiturage.poitou-charentes.fr**"

TAXI BENOIT 06 15 65 36 93

- Service de taxi conventionné
- Transport médical

DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME - GUICHET UNIQUE

Tous les dossiers d'autorisations relatifs à un projet d'urbanisme (permis de construire et de démolir, déclaration préalable...) ou de vente d'un bien immobilier (déclaration d'intention d'aliéner, certificat d'urbanisme...), peuvent être déposés sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée depuis un ordinateur en cliquant sur le lien suivant :

https://ads.agglo-rochefortocean.fr/guichet-caro